



HEC MONTRÉAL

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE
PROGRAMME
DE BACCALAURÉAT
EN GESTION, CHEMINEMENT
EN COMPTABILITÉ PROFESSIONNELLE

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la *Grille de compétences des CPA* et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui rencontrent les exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



[PRO] GRAMME

L'étudiant à HEC Montréal doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

COMPÉTENCES TECHNIQUES CPA

Information financière

- 31-901 Présentation de l'information comptable
- 31-902 Utilisation de l'information comptable
- 31-904 Comptabilité financière : actifs et résultats
- 32-916 Comptabilité financière : enjeux sociaux et environnementaux
- 32-915 Comptabilité financière: regroupements
- 32-905 Comptabilité financière : instruments financiers et couvertures

Comptabilité de gestion

- 30-950 Comptabilité de gestion
- 31-903 La gestion des coûts
- 32-931 Contrôle et gestion de la performance

Audit et Certification

- 32-910 Certification I – Évaluation des contrôles
- 32-911 Certification II – Exécution de l'audit et autres missions

Fiscalité

- 32-951 Impôts I
- 32-952 Impôts II

Finance

- 30-203 Gestion financière pour l'expertise comptable

Stratégie et gouvernance

- 30-490 Stratégie de l'entreprise

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Suzanne Landry, FCPA, FCA
Tél. : 514 340.6564 Téléc. : 514 340.5633
suzanne.landry@hec.ca
Site Web : is.gd/hec_bgest_cpa

AUTRES CONNAISSANCES

Technologies de l'information

- 30-705 Systèmes d'information en gestion
- 30-703 Organisation et technologies de l'information pour l'expertise comptable

Droit

- 31-971 Droit des affaires pour l'expertise comptable

Économie

- 30-803 Économie managériale
- 30-804 Environnement macroéconomique

Méthodes quantitatives et statistiques

- 30-620 Méthodes quantitatives en gestion

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. HEC Montréal exige une moyenne de 2,8/4,3.